

DIRECTEURS

au service des personnes âgées

Fév / Mars 2018

30 janvier

Une mobilisation inédite



«La vie sociale des personnes âgées»

M. VILLEZ

ÉDITO



Après la mobilisation du 30 janvier rien ne sera plus comme avant !

Cela nous montre qu'il nous faut, professionnels, directeurs, retraités, personnes âgées, familles et aidants, relever la tête et dire le réel en établissement comme à domicile .

Dans une société démocratique on ne fait pas reculer les situations intolérables en disant que tout va bien, mais en les mettant en évidence, en faisant des propositions d'évolution et en disant qui sont les responsables de cet état de fait ; en l'espèce il s'agit des pouvoirs publics (ni des professionnels, ni des directeurs).

Et rappelons-nous toujours que dans une société démocratique ceux qui obtiennent , ce ne sont pas ceux qui ont le plus besoin , ce ne sont pas ceux qui sont le plus légitime, ce ne sont pas ceux qui sont le plus appliqué, ce ne sont pas ceux qui font le mieux leur travail ; ce sont ceux qui savent demander , expliquer et se faire entendre .

Bon courage à vous tous pour le 15 mars !

Pascal Champvert
Président de l'AD-PA
Vice-Président EDE



SOMMAIRE

DOSSIER

3 - Mobilisation du 30 janvier

IDÉES

5 - Tribune de Pascal Champvert et Marie de Hennezel

FORMATIONS

7 - Formation AD-PA 2018

INFOS

8 - Salon Age 3

FOCUS

9 - La vie sociale des personnes âgées

POSITIONNEMENTS

- 12 - Mme Buzyn confirme les inquiétudes de l'AD-PA
- Le président du sénat reçoit l'AD-PA
 - Commission bientraitance : Utile mais ne répond en rien aux enjeux du moment
 - Services à domicile et établissements pour personnes âgées: les professionnels restent mobilisés !

ANNONCES

13 - Emplois - Immobilier

LIVRES

14 - Notre sélection

COLLOQUE AD-PA 2018

16 - Save the date

I - IV SPÉCIAL ADHÉRENTS

- I - Nouveaux correspondants AD-PA
- II - Bilan d'activité 2017
- IV - Nouveau site internet AD-PA

L'encart spécial est adressé uniquement aux adhérents AD-PA

DIRECTEURS au service des personnes âgées
3, impasse de l'Abbaye - 94106 Saint-Maur-des-Fossés Cedex - Tél. 01 55 12 17 24 -
courriel : ad-pa@orange.fr
Directeur de la Publication : P. CHAMPVERT - Directeur Adjoint de la publication : R. GIZOLME -
Conception et Maquette : S. RENAULT - Imprimeur : IMP. BELZ (LA ROCHE-SUR-YON) - ISSN : 2268-0926 -

MOBILISATION DU 30 JANVIER : DU JAMAIS VU DANS LE SECTEUR !



Partout en France, des dizaines de milliers de professionnels d'établissements et services à domicile ont répondu à l'appel à la mobilisation nationale des organisations syndicales, soutenues par l'AD-PA et les associations de retraités et de familles. Une nouvelle journée de mobilisation est prévue le 15 mars.

Une telle initiative est du jamais vu !

La mobilisation a été très forte parce que les professionnels n'en peuvent plus (31,8% pour les personnels grévistes et assignés, selon les chiffres officiels du Ministère).

Aussi, l'AD-PA, CFDT, CFTC, CGT, FO et UNSA, rejointes par la CFE-CGC, SUD et UFAS, ont maintenu leur demande de rendez-vous avec le Président de la République pour qu'il réponde aux attentes des personnes âgées, familles et professionnels :

- Arrêt des suppressions de postes dans les établissements et enfin pérennisation du financement de l'aide à domicile,
- Mise en place d'un ratio d'un personnel pour une personne accompagnée en établissement et augmentation du temps passé auprès des personnes âgées à domicile,
- Revalorisation des salaires et amélioration des carrières des personnels à domicile et en établissement,

- Mise en oeuvre d'un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie

Le Président de la République en dépit d'un mouvement d'opinion aussi large que sans précédent, ne s'est cependant toujours pas exprimé sur la situation de l'aide aux personnes âgées. Or il s'agit d'engager une large réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement, les personnes âgées et les salariés à leur service.

En conséquence, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SUD, UFAS, UNSA, soutenue par l'AD-PA et rejointe depuis par la FSU et FA-FP, organisent une **nouvelle mobilisation le 15 mars prochain**.

L'intersyndicale et l'AD-PA, soutenues par les organisations de **retraités et familles**, ainsi que, désormais, par celles d'**aidants et de médecins**, appellent l'ensemble des personnes âgées, familles et professionnels à se joindre à cette journée.

MOBILISATION EN RÉGIONS ET DÉPARTEMENTS



En Auvergne



Dans l'Oise



En Haute-Saône



Dans le Doubs



Dans le Val-de-Marne



En Moselle



En Bretagne

« CONTRE L'IMPÉRATIF JEUNISTE, CHANGEONS DE REGARD SUR LA VIEILLESSE ! »



Tribune de Pascal Champvert et Marie de Hennezel publiée dans *Le Figaro* du vendredi 2 février.

Nous venons d'être témoins d'un mouvement de grève très large, qui a réuni tous les syndicats de salariés, mais aussi les retraités, les familles, les directeurs d'établissement et de service à domicile. Une mobilisation tout à fait inédite, car il ne s'agit pas d'un simple débat technique, mais d'un mouvement sociétal, dont l'enjeu est la dignité. Dignité des âgés, dignité de ceux et celles qui prennent soin d'eux.

Il s'agit plus largement du regard que notre société porte sur tout ce qui touche au vieillissement. Il y a une légitimité évidente des revendications portées par ce vaste mouvement, concernant les moyens pour que nos aînés soient mieux accompagnés dans leur vie quotidienne, pour que les professionnels puissent être à la hauteur humaine de leur tâche.

Des professionnels qui, pour la plupart, sont des femmes portées par des valeurs humanistes, mais qui s'usent et s'épuisent quand les conditions de leur travail ne leur permettent plus de

les incarner. Ces femmes supportent parfois des situations intenable que des hommes, à leur place, n'auraient pas supportées aussi longtemps.

Se pose-t-on la question de la raison profonde du taux élevé d'accidents du travail et de maladies professionnelles dans les établissements et services à domicile ?

Il ne s'agit pas seulement des conditions intenable d'un travail qui conduit à une forme de maltraitance, mais de la valorisation de ce travail. Comment garder l'estime de soi quand on a le sentiment de travailler dans un secteur constamment dévalorisé ? Quand on s'occupe d'une population exclue et qui a souvent honte de l'être ? »

« Il faut donc prendre la mesure du naufrage social auquel nous assistons » « Il faut y remédier par une vraie politique autour de la question du vieillissement. Au-delà des moyens, nous le rap-

pelons, il s'agit d'une question de regard. Nous pensions que l'âgisme ambiant est à la racine de ce désintérêt des pouvoirs publics pour les Français vieillissants. Par âgisme, nous entendons la discrimination par l'âge qui conduit à dévaloriser les vieux et le phénomène même du vieillissement.

Il y a trois ans, l'OMS avait fortement attiré l'attention sur cette discrimination. La plupart des gens n'ont pas conscience des stéréotypes qu'ils entretiennent inconsciemment à l'égard de l'avancée en âge. L'impératif est d'être toujours jeune, actif, dynamique et performant. Et ceux qui expérimentent les contre-valeurs de notre société – la lenteur, la profondeur, la disponibilité, l'être (par opposition au faire) – ont le sentiment de n'être plus bons à rien. Nous constatons donc un désintérêt pour tout ce qui touche au domaine du vieillissement, un désintérêt qui ne fait que croître au I des années.

Plus d'un quart de la population française a plus de 60 ans et n'a cure de ce jeunisme affiché. Ces déjà vieux-futurs vieux se demandent ce qu'ils vont devenir. Qui prend la mesure de leurs préoccupations ? Ces Français aimeraient pourtant que le Président de la République leur donne le sentiment qu'ils auront toujours leur place dans la société. Ils aimeraient que celui-ci s'engage personnellement, qu'il donne l'exemple. Qu'il parle à l'avenir des vieux à l'occasion de ses vœux, qu'il nomme un ministre responsable de ces sujets. Car notre société a besoin de symboles forts et d'une parole qui valorise cet âge de la vie. »

« Comment garder l'estime de soi quand on a le sentiment de travailler dans un secteur constamment dévalorisé ? Quand on s'occupe d'une population exclue et qui a souvent honte de l'être ? »

« Oui, osons porter un regard différent sur cette expérience qu'on appelle le vieillir »

« Arrêtons de parler des vieux en termes de diminution, de perte, de charge ou de poids, bref de dépendance ! Osons dire qu'ils nous apportent, par leur expérience et leur regard sur la vie, par leur vulnérabilité même et qu'ils sont utiles à la société. Utiles économiquement, car l'aide aux personnes fragilisées est un des secteurs les plus créateurs d'emplois dans l'avenir, utiles affectivement, symboliquement et socialement par le mouvement de solidarité qu'ils suscitent autour d'eux. Osons les honorer et honorer ceux et celles qui prennent soin d'eux.

Refuser l'âgisme, c'est vouloir une société où il y a de la place pour tous, jeunes et vieux. Une société qui pense le vieillissement comme un facteur de cohésion sociale. Une société dans laquelle chacun sent qu'il contribue à la communauté des vivants, une société où personne ne soit tenté de se donner la mort, par sentiment d'exclusion ou d'inutilité. Ce qui serait le signe de l'entrée dans une forme de barbarie.

Marie de Hennezel est psychologue et écrivain. Pascal Champvert est Président de l'AD-PA (Association des Directeurs au service des Personnes Âgées)



**LE CRÉDIT MUTUEL,
PARTENAIRE DE L'AD-PA,
VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS ACTIONS AUPRÈS
DES PERSONNES ÂGÉES
ET DE LEURS FAMILLES.**

Crédit Mutuel

Contact pour toute information : CNCMPART@creditmutuel.fr

FORMATIONS AD-PA 2018

AD-PA Formation, l'organisme de formation de l'association, propose un grand nombre de formations destinées aux directeurs et/ou leurs équipes qui permettent de s'adapter aux méthodes de travail actuelles au sein des établissements.

DIRIGER SANS S'ÉPUISER 18 AVRIL



Objectifs :

- Comprendre que le stress et l'épuisement ne sont pas des fatalités.
- Identifier les points d'entrée en stress chez moi et chez les autres.
- Repérer mes comportements sous stress.
- Aborder des outils et des grilles de lectures adaptées à ces sujets.
- Développer des stratégies alternatives.

PROCHAINE SESSION 18 AVRIL A PARIS

ENCADREMENT D'ÉQUIPES AU QUOTIDIEN 20 au 22 MARS

Objectifs :

- Aborder avec succès son changement d'identité professionnelle et réussir son intégration dans sa nouvelle équipe.
- Assumer ses nouvelles responsabilités de cadre de proximité "manager d'équipe".
- Maîtriser les attendus de son nouveau rôle de responsable.
- Comprendre comment orienter les actions individuelles et collectives de son équipe.
- Résoudre efficacement les problèmes de management.
- Développer son aisance relationnelle et maintenir son équilibre émotionnel.

PROCHAINE SESSION DU 20 AU 22 MARS A PARIS

COUPE PATHOS EN EHPAD 28 MARS et 30 MAI



Objectifs :

Former les médecins coordonnateurs à PATHOS
Organiser et préparer la coupe PATHOS dans l'EHPAD

PROCHAINES SESSIONS
28 MARS ET 30 MAI
A MONTPELLIER

CPOM / EPRD



Objectifs :

L'objectif de cette formation est de rendre les participants autonomes sur la technique de l'EPRD et prêts à négocier avec les autorités de tarification, dans le cadre de la conclusion des CPOM.

Durée : 2 jours

PROCHAINES SESSIONS A VENIR

Retrouvez le catalogue de formations sur le site www.ad-pa.fr

Informations et inscription
01.55.12.17.24 - formation@ad-pa.fr



Retrouvez l'AD-PA sur les salons Age 3 :

2018

22 Mars . Marseille

12 Avril . Rennes

17 Mai . Lyon

14 Juin . Toulouse



**LA VIEILLESSE :
UN AUTRE REGARD
POUR UNE AUTRE
RELATION**

Age³ & Handicap

CONGRÈS EXPO | 2018

DES STRUCTURES, SERVICES D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT, DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Programme et inscription sur www.age-3.fr

C.INÉDIT - 289 RUE DU FAUBOURG DES POSTES - 59000 LILLE - TÉL. 03 28 38 99 50 - E-MAIL : cinedit@wanadoo.fr

LONGEVITY

3^{ème} édition

by SAPS[®]

**Congrès & salon
INTERNATIONAL
DE LA SILVER ECONOMIE**

Apporter des solutions
concrètes à la longévité



15 & 16 mai 2018
Hangar 14 - Bordeaux

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS SUR :
WWW.LONGEVITY-CONGRES.COM



Sous le Haut Patronage du Ministère de la Cohésion des Territoires, du Ministère du Travail et du Ministère des Sports. (Ministère de la Santé en cours)



LA VIE SOCIALE DES PERSONNES ÂGÉES



Marion VILLEZ Enseignant-Chercheur, Université Paris Est Créteil Laboratoire LIRTES

Marion Villez est intervenue au colloque AD-PA - GAG de novembre dernier. Voici l'essentiel de son intervention.

Première interrogation : existe-t-il une vie sociale propre à la vieillesse ? On sait que l'avancée en âge s'accompagne d'un rétrécissement des liens sociaux¹. La sociabilité des plus âgés se recentre sur le réseau familial et sur une vie sociale plus localisée, au détriment du réseau amical. Dans un contexte de mutation du lien social, l'aggravation de l'isolement et la précarisation des liens représentent une tendance lourde qui touche particulièrement les personnes âgées. Cette fragilité est accentuée tant par les représentations sociales attachées à la vieillesse, que par la longue absence de ces problématiques dans la politique vieillesse.

Mais l'on sait aussi que la réalité est plus complexe et nuancée. Retenons ici trois points. A toutes les étapes de la vie, les réseaux de sociabilité d'un individu sont le fruit de sa trajectoire de vie et de sa personnalité et de réajustements per-

manents. L'âge n'est donc qu'un des facteurs de nature à expliquer la vie sociale des personnes dites âgées. De plus, la retraite n'est plus exclusivement signe de « mort sociale »². Elle laisse place à une diversité d'expériences – de surcroît évolutives. Enfin, les expériences des individus sont diverses et chacun fait face, d'une manière qui lui est propre, aux contraintes et événements nouveaux auxquels il est confronté dans l'avancée en âge.

« La sociabilité des plus âgés se recentre sur le réseau familial et sur une vie sociale plus localisée, au détriment du réseau amical. »

Dans un second temps, à partir de l'observation des pratiques de terrain, intéressons-nous à la manière dont, de manière à la fois simple et inventive, un nombre croissant de professionnels et bénévoles accompagnent les personnes âgées – y compris les plus fragiles - dans l'exercice d'une vie sociale significative. C'est à dire qui leur apporte sécurité, reconnaissance et qui soutienne une participation sociale³.

(1) Voir par exemple Les solitudes en France – 2016, Fondation de France. L'observatoire ; D. Argoud et al, Prévenir l'isolement des personnes âgées. Voisiner au grand âge, Paris, Dunod, 2004.

(2) A-M Guillemard, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après », Gérontologie et société, 2002/3 (n° 102), p. 53-66

(3) S. Paugam, Le lien social, Coll. Que sais-je, PUF, 2008

Raisonnons pas « cercles relationnels ». Trop souvent les relations internes au cercle familial sont circonscrites à la relation d'aide. Des équipes se mobilisent pour que l'histoire familiale se poursuive et que les personnes âgées y tiennent leur rôle, par exemple en les aidant à recevoir leurs proches, etc.

Dans un deuxième cercle, viennent les pairs d'âge, ceux avec qui l'on cohabite si l'on vit en établissement ou que l'on retrouve plus ponctuellement. Les professionnels tentent de construire un « monde commun » où chacun trouve la place qu'il veut/peut occuper, avec les différences et l'hétérogénéité des situations des personnes accueillies.

Considérons enfin, un troisième cercle, qui met en jeu le « dehors » des lieux de vie (domicile ordinaire ou établissement). Partant de l'idée que la possibilité d'y maintenir une vie sociale

dépend largement des conditions pratiques et de l'ambiance (sociale, physique, technologique), des initiatives se développent qui transforment cet environnement afin que les personnes, en tant qu'habitants/citoyens, conservent un lien avec la vie de la cité. A l'échelle locale, différents leviers sont possibles. Des équipes cherchent à créer une plus grande porosité entre leur structure et son environnement (pour que le dehors entre au-dedans et que le dedans soit impliqué dans le dehors). A ce titre, les espaces verts extérieurs constituent de précieuses « passerelles »⁵ favorisant le contact avec les riverains. Évoquons également les démarches qui visent à fédérer les solidarités de voisinage ; à susciter des expériences partagées et donc un sentiment d'appartenance à un même espace géographique et social ; à sensibiliser et mobiliser les acteurs des différentes composantes de la société civile, etc.

(5) MJ. Guisset-Martinez, M.Villez, O.Coupry, Jardins : des espaces de vie au service du bien-être des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leur entourage, Rapport, Fondation Médéric Alzheimer, 2013.



VOUS SOUHAITEZ FORMER VOS SALARIÉS SUR LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LES MALADIES APPARENTÉES ?

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS :

24 thématiques proposées : répondre au refus de soin, repérer les troubles psycho-comportementaux, développer la relation avec les familles...

CONFIEZ-NOUS VOTRE PROJET
01 42 97 55 65
formation@francealzheimer.org



www.francealzheimer.org

UN MALADE, C'EST TOUTE UNE FAMILLE QUI A BESOIN D'AIDE



FORMATIONS
PROFESSIONNELLES
2018

© O. Fryszowski

On voit bien que seul un engagement partagé entre tous les acteurs de proximité (du secteur médico-social, du commerce, des transports, des loisirs, etc.) peut créer le climat permettant aux personnes âgées- y compris les plus vulnérables- de vivre bien là où elles sont et de garder le lien qu'elles souhaitent avec leur environnement. Accompagner les personnes dans une vie sociale qui leur corresponde se construit au long cours. Cela peut donner lieu à une « offre », qui ne doit alors pas tomber dans une définition stéréotypée ou figée de ce qu'est ou devrait être

la vie sociale, ni mettre les personnes âgées « hors jeu ». Elle doit au contraire se développer en reconnaissant des formes de liens divers et évolutifs, et en considérant les personnes âgées comme premiers guides, sans néanmoins faire fi de leurs difficultés. Cet accompagnement signifie également créer les conditions pour laisser place à des formes de sociabilité ordinaires, « les plus normales » possibles, conformément à ce que nombre de personnes souhaitent.

Marion VILLEZ

FONDATION DE FRANCE : APPEL À PROJETS 2018



La Fondation
de toutes les causes

La Fondation de France finance des associations ou services collectifs, sélectionnés pour la qualité et la rigueur de leurs actions. Elle propose ses aides à travers des appels à projets dédiés à des thématiques précises. En voici deux :

■ VIVRE SES CHOIX, PRENDRE DES RISQUES JUSQU'AU BOUT DE LA VIE

L'appel à projets « **Vivre ses choix, prendre des risques jusqu'au bout de la vie** » soutient les initiatives qui favorisent le droit à la décision de la personne et le respect de ses libertés, quel que soit son âge ou son état de santé. Afin de préserver la meilleure qualité de vie possible, l'objectif est de faire évoluer les pratiques d'accompagnement des personnes âgées, en privilégiant notamment la formation et le dialogue entre personnes âgées, aidants professionnels ou bénévoles, aidants familiaux, autour des notions de choix, de liberté et de risques.

■ VIEILLIR ACTEUR ET CITOYEN DE SON TERRITOIRE ■

A travers l'appel à projet « **Vieillir acteur et citoyen de son territoire** », l'objectif est de soutenir les projets qui partent des attentes des habitants âgés, s'appuient sur leurs ressources, favorisent leur implication dans la vie locale et leur participation à des projets de développement du territoire, pour apporter des réponses nouvelles et adaptées au territoire concerné.

QUI PEUT RÉPONDRE ?

- Les établissements, les services publics et privés non lucratifs (EHPAD, les résidences autonomie, les petites unités de vie, accueils de jour, de nuit, accueils temporaires, les unités protégées, les services d'aide ou de soins à domicile, plate-formes de répit, hôpitaux, etc.) ;
- Les personnes morales à but non lucratif (associations, groupements de coopération sociale et médico-sociale...)
- Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale (Epci), groupements d'intérêt public (Gip).

Date limite de réception des dossiers : 4 septembre 2018

Retrouvez toutes les informations sur www.fondationdefrance.org

MME BUZYN CONFIRME LES INQUIÉTUDES DE L'AD-PA

L'interview de Mme Buzyn sur France Info ce vendredi matin inquiète encore plus l'AD-PA.

1) Incompréhension totale de la situation

Ainsi son absence de dialogue avec le secteur conduit la ministre à des erreurs majeures :

-Aucune réponse sur les personnes âgées à domicile

-Une réelle méconnaissance des dossiers : afin de dégager la responsabilité de l'État et de la renvoyer aux départements, la ministre indique que les établissements sont financés moitié par l'État, moitié par les départements alors qu'ils le sont à 60 % par les personnes âgées et les familles, à 30% par la sécurité sociale et à 10 % par les départements !

-La ministre tente d'accréditer l'idée que seuls quelques établissements dysfonctionnent alors que les difficultés sont notoires partout à domicile et en établissement du fait des manquements des Pouvoirs Publics. D'ailleurs interrogée sur ce qu'elle fait sur ces établissements qui dysfonctionneraient individuellement, la ministre est restée silencieuse, ce qui montre à quel point cette explication est totalement vaine.

2) Tentative de dissimuler l'absence de réponse derrière un discours approximatif et inexact

La ministre évoque :

-Des sommes « très importantes » mises en place : 100 millions d'€ sans indiquer d'où viennent ces crédits, alors que 100 millions ont été retirés fin 2017 à la CNSA.

-Une prétendue recherche d'efficacité qui consiste à regrouper les établissements et services pour diminuer le nombre de directeurs et de cadres (pour ensuite les rendre responsables de l'incurie des Pouvoirs Publics ?)

-Une allusion à la prévention en vantant l'Europe du Nord mais en oubliant que le nombre de professionnels y est le double de la France et que les services à domicile y bénéficient d'un financement pérenne et structuré.

-Une réflexion sur le financement de l'aide aux personnes âgées qui pourrait être une vraie piste de solution mais qui, dans sa présentation, fait penser à une esquivance reportant la solution à un futur lointain.

9 février 2018

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT REÇOIT L'AD-PA

Le Président du Sénat, Gérard LARCHER, a souhaité rencontrer l'AD-PA ce lundi 12 janvier.

A l'occasion d'un long entretien, Pascal CHAMPVERT, Président, et Romain GIZOLME, Directeur, ont pu exposer les analyses de l'AD-PA sur le mouvement du 30 janvier ainsi que sur la situation actuelle de l'aide aux personnes âgées.

La nécessité de mieux accompagner nos aînés, à domicile comme en établissement, du nombre de professionnels, de leur formation et leur rémunération à domicile ont été largement évoqués.

Le Président du Sénat a montré son grand intérêt pour la situation des personnes âgées dans la société et son engagement fort sur ces questions.

12 février 2018

**COMMISSION BIENTRAITANCE :
UTILE MAIS NE RÉPOND EN RIEN AUX ENJEUX DU MOMENT**

La Ministre de la Santé et des Solidarités a annoncé la mise en place d'une Commission « bientraitance ».

L'AD-PA salue cette initiative qui va dans le sens d'une meilleure prise en compte de la situation des personnes âgées et handicapées.

L'AD-PA avait en ce sens largement participé aux travaux des différents comités antérieurs, dont notamment ceux du dernier Comité National Bientraitance et Droits des personnes âgées et personnes handicapées (CNBD).

L'AD-PA a par ailleurs, toujours soutenu les efforts des Pouvoirs Publics, pour que les victimes et les témoins puissent être écoutés et dénoncent les situations à la police ou à la justice afin que des pratiques de maltraitance avérées soient sévèrement sanctionnées.

Pour autant, les travaux de la Commission « bientraitance » ne pourront se résumer aux seules situations individuelles. Elle devra donc également travailler sur les questions de droits et libertés (citoyenneté, effectivité des droits, libertés publiques, ...)

Pour utiles qu'ils soient, ces travaux ne sauront, néanmoins, en aucun cas être une réponse aux préoccupations du 30 janvier qui seront à nouveau portées par les organisations syndicales, d'établissements et services à domicile, le 15 mars prochain, soutenues par l'AD-PA, les organisations de retraités, familles, aidants et médecins.

16 février 2018

**SERVICES À DOMICILE ET ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES : LES
PROFESSIONNELS RESTENT MOBILISÉS !**

Le 30 janvier, partout en France, des dizaines de milliers de professionnels de services à domicile et établissements pour personnes âgées ont répondu à l'appel à la grève nationale de l'intersyndicale, soutenue par l'AD-PA et les organisations de retraités et de familles.

En dépit d'un mouvement d'opinion aussi large et sans précédent, le Président de la République ne s'est toujours pas exprimé sur la situation de l'aide aux personnes âgées.

Or il est temps que l'Etat entende la nécessité de :

-Mettre en place un financement pérenne et solidaire de l'aide à l'autonomie.

-Pérenniser le financement de l'aide à domicile, abroger les dispositions législatives baissant les dotations des établissements et maintenir de tous les effectifs

-Augmenter le temps passé auprès des personnes âgées à domicile et appliquer le ratio d'un personnel pour une personne accompagnée en établissement (prévu par le Plan Solidarité Grand Age de 2006)

-Revaloriser les salaires, améliorer les carrières et les conditions de travail des personnels à domicile et en établissement dans le cadre du statut et des Conventions Collectives Nationales.

Au-delà des mesures d'urgences nécessaires, un débat politique large débouchant sur la création d'une prestation autonomie doit être initié afin que notre société réponde enfin dignement au respect dû à la question du vieillissement de la population et aux professionnels qui les accompagnent. Il s'agit ainsi d'engager une large réflexion sur le regard que porte notre société sur le vieillissement, les personnes âgées et les salariés à leur service.

En conséquence, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, SUD, UFAS et UNSA, soutenues par l'AD-PA et rejointes depuis par la FSU et FA-FP, organiseront une nouvelle journée de grève et d'actions le 15 mars prochain.

L'intersyndicale et l'AD-PA, soutenues par les organisations de retraités et familles, ainsi que, désormais, par celles d'aidants et médecins, appellent l'ensemble des personnes âgées, familles et professionnels à se joindre à cette journée de mobilisation.

L'intersyndicale et l'AD-PA organiseront en ce sens une conférence de presse le 21 février.

Ce mouvement concerne tous les services à domicile et établissements (EHPA, EHPAD, USLD, hôpitaux gériatriques) personnes âgées.

16 février 2018

EMPLOIS

RECHERCHES

■ DIRECTION (IDF)

Diplômée d'un Master 2 en direction d'établissement de santé, **recherche un poste en Ile-de-France** ou missions ponctuelles sur les problématiques financières ou de développement commercial.

Contact : gamot@free.fr

■ DIRECTION (83)

15 ans d'expérience dans le secteur social et médico-social, **recherche un poste de directrice adjointe dans le 83.**

Contact : meriem.hajjar@wanadoo.fr

■ DIRECTION (44)

Directeur d'établissement de l'intervention sociale, **recherche un poste de directeur** d'établissement dans le 44.

Contact : jeanlouis.roy22@gmail.com

■ STAGE DIRECTION (62)

Recherche un **stage de 5 mois** (du 19 mars au 10 août) dans le cadre de son Master Management des établissements médico-sociaux à l'ILIS (Lille)

Contact : louise.martinet@sfr.fr

■ POLYVALENT (78)

Recherche un poste polyvalent dans une structure socio-médicale dans le 78.

Contact : finck.agnes@neuf.fr

■ DIRECTION (26)

Recherche un poste de mission de renfort de direction pour EHPAD, service de soins à domicile, SSR... pour des structures en situation de crise en ou en difficultés.

Contact : magaud29@yahoo.fr

OFFRE

■ DIRECTION (18)

La résidence autonomie Louis JOUANNIN, établissement de 80 appartements pour personnes âgées autonomes, gérée par une association à but non lucratif loi 1901, **recrute un directeur ou directrice pour le 1er novembre 2018.**

Information sur le poste :

- Localisation : MENETOU- SALON (18)
- Type de contrat : CDI
- Expérience souhaitée

Contact : ad-pa@orange.fr

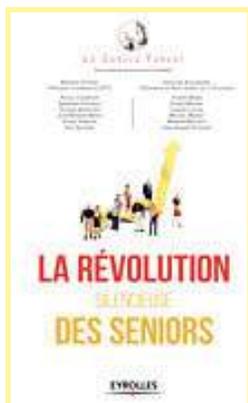
IMMOBILIER

■ ENSEMBLE IMMOBILIER A CEDER (21)

Cède ensemble immobilier à proximité de Dijon en Côte d'Or (cause retraite). Comprend une partie professionnelle, un EHPA avec agrément de 19 places, et une partie privative avec une grande demeure, une piscine, dans parc et jardins. Nombreuses possibilités. Contact : 06.72.24.98.85 / 03.80.75.81.36

LA RÉVOLUTION SILENCIEUSE DES SENIORS

JEAN-LOUIS CHAMBON, PASCAL CHAMPVERT, BERNARD COTTRANT, GHISLAINE ALAJOUANINE, GUY SALZIGER ... (CERCLE TURGOT)



À l'horizon 2050, les plus de 65 ans représenteront un quart de la population française, et les plus de 50 près du tiers.

La révolution démographique que vit notre société est en train de transformer les équilibres économiques et sociaux. La retraite devient un temps de tous les possibles, avec la mise en place de nouvelles formes d'activités, rémunérées ou bénévoles : les seniors, devenus « actifs du temps choisi » (ATC), tiennent un rôle de plus en plus important dans la société. L'avancé en âge s'accompagne par ailleurs de besoins spécifiques, par exemple en termes de tourisme ou d'alimentation, mais aussi de santé et d'accompagnement, qui sont en train de créer de nouveaux secteurs économiques. Se posent également la question des retraites, centrale pour l'avenir de notre système de protection sociale, et celle du grand âge.

C'est ainsi une nouvelle économie qui s'annonce, une « silver économie » dont la portée en matière de croissance et de création d'emplois promet d'être considérable. Les experts rassemblés dans cet ouvrage en explorent les possibles, et mettent au jour les choix de société qui s'annoncent dans les années à venir.

ÉDITIONS EYROLLES - 318 pages - 19,00€

ALZHEIMER, CHANGER DE REGARD POUR CHANGER LES PRATIQUES

COLETTE EYNARD

Entre surmédiation de la maladie et invisibilité des personnes

Dans notre société qui récuse la mort comme élément constitutif de la vie, la surmédiation de la maladie d'Alzheimer éclaire la vieillesse d'une lumière inquiétante, tendant à assimiler grand âge et pathologies. Ce déni du parcours normal de l'existence tend à se généraliser, installe l'idée que la maladie d'Alzheimer ne pouvant être guérie, ceux qui en sont atteints ne peuvent être considérés que comme des morts vivants. En termes de politiques publiques, quand la problématique de la vieillesse glisse vers la notion de maladie d'Alzheimer, l'approche globale de la situation de la personne risque de se réduire à une gestion médicale du grand âge. Simultanément, on constate le faible crédit accordé à la parole des personnes malades et l'impossibilité où elles sont généralement de continuer à faire des choix et à courir des risques, même minimes. Enfin, il n'est pas sûr que les aspirations personnelles des proches se résument au statut « officiel » d'aidants familiaux.



ÉDITIONS CHRONIQUE SOCIALE - 230 pages - 15,90€

ATLAS DES SÉNIORS ET DU GRAND ÂGE EN FRANCE

MICKAËL BLANCHET



Avec 13 millions d'individus aujourd'hui et 15 millions à l'horizon 2030, les plus de 65 ans représentent une part de plus en plus importante de la population française. Dans notre société, l'arrivée à la retraite des baby-boomers et le vieillissement en cours de la population sont perçus à la fois comme une opportunité et une source d'inquiétude.

Cet atlas, richement illustré de graphiques et de cartographies, permet de comprendre et visualiser toutes les caractéristiques des seniors et personnes âgées (répartition géographique, situation économique, préférences politiques...) et déconstruit certains clichés sur la vieillesse. Car c'est bien une « vieillesse plurielle », en constante mutation et marquée par les inégalités, qui ressort de cette analyse à la fois démographique, sociale et économique. Pour rendre compte des enjeux présents et futurs du vieillissement de la population, l'approche territoriale permet de révéler autant les pratiques et vécus des personnes âgées que les rapports de force démographiques, politiques ou économiques.

ÉDITIONS PRESSES EHESP - 120 pages - 30,00€

■ INTRODUCTION À LA DÉMARCHÉ ÉTHIQUE DANS LE TRAVAIL SOCIAL

PIERRE BONJOUR

L'accompagnement d'enfants en difficultés, de personnes âgées, en situation de vulnérabilité (handicap, précarité, etc.) confronte chaque professionnel à une rencontre humaine toujours singulière, dans un contexte à chaque fois particulier et complexe.

Pierre Bonjour propose de les accompagner à leur tour dans des domaines où ils n'osent pas toujours s'aventurer. L'éthique, la morale, la déontologie, la laïcité sont des « grands mots » qui peuvent rebuter et les acteurs sociaux imaginent parfois qu'ils n'ont, de leur place, rien à en dire. Aujourd'hui pourtant, leur quête de repères et, encore plus, de sens montre qu'il est indispensable de multiplier les outils de compréhension pour mieux respecter la personne, qu'il s'agisse d'un usager, d'un résident, d'un élève ou encore d'un patient.

A partir de nombreux travaux théoriques toujours ancrés dans des situations concrètes issues de leur quotidien, l'auteur apporte sa contribution pour aider les professionnels des secteurs social et médico-social, de l'éducation et de la santé, à répondre aux questions fondamentales : dans le travail social, au nom de quoi agissons-nous et pour qui ? Pourquoi le faisons-nous et comment ?



ÉDITIONS ERES - 248 pages - 23,00€

MANAGEMENT

■ PRENDRE UNE FONCTION DE MANAGER

DIDIER NOYÉ

Vous venez d'être nommé manager avec des responsabilités opérationnelles. Que ce soit pour la première fois ou à l'occasion d'un nouveau poste, c'est toujours un moment important. Ce «BASIC» vous aidera à situer votre nouveau rôle et à mettre en place un plan d'action adapté.



- Organiser l'agenda de votre prise de fonction.
- Incarnier votre nouveau rôle.
- Assurer la performance de votre équipe.
- Susciter une dynamique collective.
- Relever le défi de la transformation, accompagner les changements.
- Repérer et mobiliser vos soutiens, prendre appui sur un réseau.

-Réussir dans des contextes particuliers (manager d'anciens collègues, une unité hétérogène, une équipe à distance ou une équipe projet ; manager des experts ou d'autres managers).

ÉDITIONS EYROLLES - 128 pages - 12,00€

FILM DOCUMENTAIRE

■ LES OUBLIÉS D'ALZHEIMER

AIGUEMARINE PRODUCTIONS

Il est démontré aujourd'hui qu'on ne peut pas s'occuper d'une personne atteinte par cette maladie sans prendre en considération son entourage proche... Plus des trois quarts des familles choisissent de prendre en charge à leur domicile leurs proches atteints de la maladie. C'est 24/24 h et 365 jours par an. Les proches se sentent souvent seuls, dévalorisés, incompetents, culpabilisent de ne pas réussir à aider davantage et n'ont pas la connaissance de certains dispositifs qui pourraient les soulager.

Tourné sous forme d'un road movie, il met en lumière différentes solutions proposées pour l'aide et le répit des aidants. L'objectif principal du film est de présenter des solutions concrètes de soutien, ayant un impact réel et durable.



AIGUEMARINE PRODUCTIONS - 52 min - 52,00€



Le RENDEZ-VOUS des
PERSONNES ÂGÉES,
FAMILLES et
PROFESSIONNELS



Congrès des Âges et du Vieillessement

6 & 7 SEPT.
ESPACE CHARENTON
PARIS 12^e

“Changer de regard et agir au quotidien ?”



congres-ages-vieillessement.fr